

FICHE TECHNIQUE

Adresse: Industriepark 2 d
Code postal 9820 Merelbeke
Téléphone: +32 (0)9 232 46 18
Fax: +32 (0)9 383 05 11
e-mail: info.be@abmauri.com
Internet: www.abmauri.be

PRODUIT: Exsensa Pâte Complet

dentification produit	
Code article:	304803
Description:	Adjuvant de panification
Application:	Pour la préparation de toutes sortes de pains
Dosage :	1 – 3 % sur le poids de la farine
Propriétés physiques:	Pâte

Conditionnement

Emballage:	Seau de P.E.
Volume/ poids:	25 kg
DLUO:	12 mois à partir de la date de fabrication
Conditions de stockage :	En emballage fermé, dans un endroit sec et frais

Ingrédients

Matière grasse et huile végétale (palme, colza), sucre, émulsifiant: E471, E482, farine de soja, arome(beurre), levure(inactive), farine de blé, enzymes^a, agent de traitement de farine: E300

formations Nu	tritionnelles	%b		
Matières sèches:		98,8		
Matières grasses:	Animales:	-		
	Végétales:	67.4		
	Dont saturées:	26,8		
	Dont mono-insaturées:	30,3		
	Dont polyinsaturées:	10,3		
	Dont acides gras trans:	2.0		
Glucides:		27.0		
	Dont sucres:	25.8		
	Dont polyols:	0		
	Dont amidon (autres glucides):	1,2		
Fibres:		1,5		
	Dont inuline:	0		
Protéines:	Animales:	-		
	Végétales:	2,8		
Sel (calculé sur la q	uantité totale de sodium) ^c	0		
Acides organiques:		0		
Sodium (mg/100g):		7,6		
nergie pour 100 g		3013 kJ	717 kcal	

Code document: PDS- AB Mauri BeFr 0304803-8 Révision: 8 Date: 27-12-2022 Page 1 sur 3

a N'a pas de fonction technique dans le produit final et pour cette raison n'est pas besoin d'être déclaré sur l'étiquette

^b Le dosage exacte dépend de l'application, la recette, la méthode et des conditions de travail. Pour cette raison, le dosage doit être déterminé par un test de panification.

c Valeurs calculées sur la base des données matières premières.



FICHE TECHNIQUE

Adresse: Industriepark 2 d
Code postal 9820 Merelbeke
Téléphone: +32 (0)9 232 46 18
Fax: +32 (0)9 383 05 11
e-mail: info.be@abmauri.com
Internet: www.abmauri.be

PRODUIT: Exsensa Pâte Complet

Info	rmations allergènes	
Telles	que définies dans l' Annexe II la règlementation européenne 1169/2011	
Aller	gènes UE	
1	Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales contenant du gluten ie: froment, seigle, orge, avoine, blé (épeautre et blé de khorasan compris) et leurs variétés hybrides)	+
2	Crustacés et produits à base de crustacés	1
3	Œufs et produits à base d'œufs	-
4	Poissons et produits à base de poissons	1
5	Arachides et produits à base d'arachides	1
6	Soja et produits à base de soja	+
7	Lait et produits laitiers contenant du lactose	-
8	Fruits à coque et produits dérivés (ie: amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix de para, pistaches, noix de macadamia et du queensland)	1
9	Céleri et produits à base de céleri	1
10	Moutarde et produits à base de moutarde	1
11	Graines de sésame et produits à base de sésame	1
12	Sulfites et dioxides de souffre (E220-E228) > 10 mg/kg ou 10 mg/l	1
13	Lupin et produits à base de lupin	1
14	Mollusques et produits à base de mollusques	1

- + Le produit contient l'allergène de manière intentionnelle.
- Le produit ne contient pas l'allergène mais l'allergène peut être présent par contamination croisée.
- 1 Allergène non présent sur le site.

Modification Génétique

En accord avec la règlementation européenne CE 1829/2003 et 1830/2003 ce produit ne contient pas d'ingrédients génétiquement modifiés et par conséquent pas d'ingrédients génétiquement modifiés ne sont présents sur le site de production. Toutes les précautions possibles sont prises pour s'assurer que les matériaux qui peuvent être génétiquement modifiés proviennent de sources non modifiées génétiquement. Cela est garanti par les déclarations fournisseur ou l'audit fournisseur.

Code document: PDS- AB Mauri BeFr 0304803-8 Révision: 8 Date: 27-12-2022 Page 2 sur 3



FICHE TECHNIQUE

Adresse: Industriepark 2 d
Code postal 9820 Merelbeke
Téléphone: +32 (0)9 232 46 18
Fax: +32 (0)9 383 05 11
e-mail: info.be@abmauri.com
Internet: www.abmauri.be

PRODUIT: Exsensa Pâte Complet

Matières premières		%	Pays d'origine		
Mudderes premieres		70	Règlement (EU) 1169/2011	Informations additionnelles sur l'origine géographique	
Huile et matière grasse végétale (palme, colza)	:	55 – 60	Pays-Bas	Malaisie, Indonésie, France, Allemagne, Hongrie	
Sucre	:	25 – 30	Pays-Bas, Royaume-Uni		
Emulsifiant: E471 , E482	:	8 – 9	Pays-Bas, Danemark, Malaisie	Indonésie	
Farine de soja	:	7 – 8	Pays-Bas, Royaume-Uni	Canada	
Levure (inactive)	:	< 1	Italie		
Arome: (beurre)	:	< 1	Pays-Bas, Italie		
Farine de blé	:	< 1	Pays-Bas, Danemark, France		
Enzymes	:	< 1	Pays-Bas, Danemark, France		
Agent de traitement de farine: E300	:	< 1	Chine		
	:				
	:				
	1:				
	:				

 $Les \ informations \ ci-dessus \ sont \ fournies \ pour \ permettre \ la \ d\'eclaration \ d'\'etiquetage \ quantitative \ et \ d'origine \ des \ ingr\'edients \ pr\'esents \ dans \ vos \ produits.$

Veillez s'il vous plait à traiter ces données avec confidentialité.

L'huile de palme qu'AB Mauri utilise provient de sources durables. Consultez notre site Web (www.abmauri.nl) pour le certificat RSPO actuel

Ce produit est conforme à la réglementation européenne en vigueur.

Code document: PDS- AB Mauri BeFr 0304803-8 Révision: 8 Date: 27-12-2022 Page 3 sur 3